

PROCES-VERBAL

COMITE DE LIGUE DU MARDI 10 AOÛT 2021

VISIOCONFERENCE – 19H00

Madame Sylvia SERMANSON

Présents Messieurs Lucien GALVANI, Thierry COLOMBO, Guy MANETTE, Mikael MERABLI, Teddy FLEREAU, Jocelyn MARTIAL, Rodrigue SAINT VAL, Gérard. PINSON, Bruno EDOM, Stéphane ZAMORE, Victoire RAMLALL, Jean-Charles ALCOOL

Absents Madame Catherine AZEDE (excusée), Messieurs Jean DARTRON (excusé), Alain MORVANY, Elain ELIE, Éric NESTAR, Philippe MAQUIABA et Yohann SELBONNE

Participant Madame Séverine TELLE (collaboratrice Ligue), Messieurs Fabrice THOMAS BABEL (Directeur Ligue), Roland SEUX (Directeur du CERFA), Thomas BROSSARD (CTRA), Steeve ZABEAU (Président CRA)

En raison de problématiques techniques, le CDL initialement prévu le 9 AOÛT 2021 s'est tenu de manière exceptionnelle le Mardi 10 Août 2021

Ordre du jour

- 1) Validation du PV de la réunion du 26 juillet 2021
- 2) Validation des tirages au sort du 3/08/2021
- 3) Point sur l'enregistrement des Licences
- 4) Point sur l'application du Pass Sanitaire
- 5) Présentation du Conseiller Technique Régional en Arbitrage (CTRA)
- 6) Présentation du Nouveau Directeur du CERFA
- 7) Proposition de cooptation d'un nouveau membre au Conseil de Ligue
- 8) Questions diverses

Ouverture de la séance à 19h15.

Guy MANETTE, 1^{er} Vice-Président de la Ligue, préside la séance en raison de l'absence du Président qui est excusé.

Introduction

Le Président de séance accueille les membres du Comité de Ligue présents et remercie ces derniers pour leur disponibilité.

1. Validation du PV de la réunion du 26 juillet 2021

Le Président de séance donne lecture du projet de Procès-Verbal qui est mis en débat. Après échanges et prise en compte de quelques observations formulées en séance, les membres du Comité valident ce dernier à l'unanimité des membres présents et représentés.

2. Validation des tirages au sort du 3/08/21

En raison du contexte sanitaire, le tirage a été réalisé en Facebook live. Les membres du Conseil de Ligue notent que beaucoup de personnes ont regardé ce live qui a été une réussite.

Stéphane ZAMORE présente les tirages au sort de toutes les catégories (R1, R2, R3 et Coupe de France).

Concernant le 2nd tour poule B, la situation du FC ARAWAK est évoquée. Le Secrétaire Général indique que la participation du club est suspendue à la validation effective de la FFF. Une saisine de la FFF a été réalisée par la LGF à cet effet. Une réponse devrait être transmise prochainement au club par les instances fédérales.

Les membres du Conseil de Ligue se disent attentifs à cette situation et attendent une réponse rapide des instances fédérales compte tenu des enjeux pour les deux clubs concernés.

Les membres du CDL valident le tirage au sort, sous réserve de la décision de la FFF à venir concernant le FC ARAWAK.

3. Point sur l'enregistrement des licences

Le Directeur présente un état des lieux au 5.8.2021 et l'évolution du « pic » d'activités du service. A ce stade, pas de retard sur la saisie des licences (95% des licences complètes sont saisies). Par ailleurs, il faut s'attendre à ce que le pic d'activités, traditionnellement constaté à la mi-septembre, soit décalé dans le temps compte tenu de la situation sanitaire.

Un point est également réalisé sur la question de l'assureur qui va fournir la complémentaire santé. Le directeur informe que le dossier avance dans le bon sens. Pour rappel, la mise en place de cette complémentaire santé est une des conditions indispensables pour passer à la licence dématérialisée au plus tard à la saison N+1.

4. Application du Pass sanitaire

Le Président de séance revient sur les premières initiatives réalisées par la Ligue :

- Plusieurs réunions : Présidents des clubs de Grande-Terre, Basse-Terre et Marie-Galante,
- Plusieurs courriers évoquant la situation : aux présidents des collectivités majeures, au CROS GUADELOUPE, aux parlementaires, courriers communs avec les Ligues de Guyane, Martinique, St- Martin aux présidents de la FFF et de la LFA

Stéphane ZAMORE et Mikael MERABLI remontent le fait que certains clubs s'interrogent quant à la possibilité qui leur est offerte de pouvoir continuer à s'entraîner, et qu'ils souhaiteraient connaître la position de la Ligue.

Après avoir reconnu que la situation était complexe et évolutive, le Président de séance Guy MANETTE, rejoint en cela par Sylvia SERMANSON, rappelle que la responsabilité incombe aux clubs qui doivent se référer aux décisions préfectorales et qu'il n'appartient pas à la Ligue de dire le droit.

Le Directeur indique que lors des derniers échanges avec la préfecture, il a été dit que les entraînements et les compétitions étaient concernées par les dispositions du Pass sanitaire. Les autorités seront à nouveau interrogées sur ce point par ses soins.

Par ailleurs, le directeur informe que le groupe de travail en charge de l'adaptation du Protocole anti-Covid 19 échange régulièrement. Le groupe est en attente d'une proposition de protocole à destination du niveau amateur régional, en provenance de la FFF. Quoiqu'il en soit, il semble acquis que le référent anti-Covid 19 présent au sein de chaque club, aura un rôle encore plus important et prépondérant dans le nouveau dispositif.

Le Secrétaire Général rappelle que ce sujet a largement été abordé lors des précédents Conseils de Ligue et qu'il reste ouvert. Cela ayant d'ailleurs conduit à un report prévisionnel du début des compétitions à la mi-septembre 2021 (sous réserve que les conditions soient réunies) et à la discussion avec les clubs lors des deux réunions de la semaine dernière.

Sylvia SERMANSON, indique que même si la courbe de vaccination était à la hausse, le débat sur le pass vaccinal reste clivant localement, et qu'il n'y a pas de solution toute faite. Elle précise aussi qu'il y a fort à parier que ce

sujet continuera à animer les débats du Conseil de Ligue, mais aussi plus largement ceux de la société dans son ensemble, pour plusieurs semaines encore.

Après avoir remercié les différents intervenants, Le Président de séance insiste à nouveau sur le caractère évolutif de la situation, et espère que de nouvelles dispositions, qui seront annoncées dans les tout prochains jours, permettront d'avoir un éclairage sur l'ensemble des points en suspens.

5. Présentation du CTRA

Thomas BROSSARD, nouveau CTRA, se présente aux membres du CDL auquel il retrace son parcours professionnel et en tant qu'arbitre.

Si la phase de diagnostic est toujours en cours de réalisation en compagnie du Président de la CRA avec lequel les échanges sont constants, le CTRA fait néanmoins part au CDL de ses premiers constats.

A cet effet, deux axes prioritaires sont dégagés :

- La fiabilisation de la base de données (DATA foot 2000)
- La mise en place d'un programme de formation

La déclinaison opérationnelle de ces axes sera l'objet d'une présentation régulière en CDL.

Thomas BROSSARD revient également brièvement sur la réunion du corps arbitral organisée par la CRA le 07 août 2021 en visio-conférence. Si les débats étaient intéressants et animés, il note que seule une trentaine d'arbitres étaient connectés (25% du vivier potentiel). Il évoque un potentiel lien de causalité avec la mauvaise fiabilisation de la DATA.

Mikael MERABLI souhaite savoir si les clubs dont dépendent les arbitres étaient informés de cette réunion en amont, ce à quoi Le Directeur et Stéphane ZAMORE lui répondent par l'affirmative.

L'ensemble des membres du Conseil de Ligue souhaite la bienvenue à Thomas BROSSARD, le Président de séance lui rappelle la forte ambition qui est celle de la Ligue vis-à-vis de l'arbitrage, qui sera le fil rouge de cette année pour la Ligue.

6. Présentation nouveau directeur du CERFA

Roland SEUX, qui succède à Frédéric BODINEAU à la tête du CERFA, se présente aux membres du Conseil de ligue à qui il retrace son parcours professionnel. Après avoir évoqué sa méthode de travail et indiqué qu'il s'attacherait, via un SWOT, à bien connaître l'écosystème local, Roland SEUX partage son ambition à savoir certes former de bons footballeurs, dont des futurs Pro, mais avant tout former des hommes qui pourront trouver leur place dans la société.

Roland SEUX se dit conscient de la tâche qui l'attend, mais impatient de relever le défi. Enfin, il prend d'ores et déjà date pour travailler de façon le plus rapprochée possible avec certains membres du CDL, en fonction des domaines couverts par ceux-ci, et des besoins qui seront ceux du CERFA.

7. Proposition de cooptation d'un nouveau membre du CDL

Le Président de séance indique que ce point est reporté et sera à l'ordre du jour d'un prochain CDL. Gérard PINSON attire l'attention sur la nécessité de porter à la connaissance du CDL, l'identité du ou des futurs candidats à la cooptation en amont de la réunion au cours de laquelle le Conseil devrait se prononcer. Victoire RAMALL s'étonne que la question de la nécessité d'une cooptation ne puisse être évoquée dès ce soir, à partir du moment où elle ne déboucherait pas sur le choix d'un candidat. Le Secrétaire Général rappelle que le principe de la collégialité prévaut pour ce point comme pour tous les autres. Et, que c'est à ce titre, que le point doit être retiré de l'ordre du jour afin qu'il soit présenté par le Président, lors d'un prochain Conseil de Ligue, dans les mêmes conditions que se sont effectuées les cooptations antérieures.

Après avoir écouté les différentes interventions, le Président de séance confirme le report de ce point à un prochain CDL.

8. Questions Diverses

- Point d'actualité DYNAMO : Le Directeur informe du retrait du club devant le CNOSF par la voix de son avocat. Toutefois, une procédure introduite devant le tribunal administratif reste pendante.
- Le Président de la CRA informe son souhait de voir le nouveau Règlement intérieur de la CRA inscrit à l'ordre du jour du prochain CDL aux fins de validation. Il indique que celui-ci sera transmis par ces soins au Secrétariat Général de la Ligue dans les prochains jours à cet effet.

Le Président de séance prend acte de ces informations et remercie les membres du CDL ainsi que les invités pour leurs contributions.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h05.